

Questions diverses  
Le Conseil vote un crédit supplémentaire de 7.665 francs pour la construction et l'aménagement d'un atelier de décreusage à la Condition publique.

Le Conseil adopte le rapport de M. Binet, directeur du service municipal des Eaux, relatif à l'entreprise des eaux potables, tout en exprimant le vœu de voir appliquer, autant que possible, le prix minimum proposé pour les petites consommations, soit 2 centimes l'hectolitre.

Il émet un avis favorable :  
A l'acceptation par le Bureau de bienfaisance, et par la Congrégation des Petites-Sœurs-des-Pauvres, d'une somme de 500 fr. à chacun d'eux, léguée par la dame veuve d'Assolant-Toulmeu.

Une demande de bourse devant être discutée. M. le Maire propose le huis-clos.

Le Conseil vote un crédit supplémentaire de 7.665 francs pour la construction et l'aménagement d'un atelier de décreusage à la Condition publique.

Le Conseil adopte le rapport de M. Binet, directeur du service municipal des Eaux, relatif à l'entreprise des eaux potables, tout en exprimant le vœu de voir appliquer, autant que possible, le prix minimum proposé pour les petites consommations, soit 2 centimes l'hectolitre.

Il émet un avis favorable :  
A l'acceptation par le Bureau de bienfaisance, et par la Congrégation des Petites-Sœurs-des-Pauvres, d'une somme de 500 fr. à chacun d'eux, léguée par la dame veuve d'Assolant-Toulmeu.

Une demande de bourse devant être discutée. M. le Maire propose le huis-clos.

Le Conseil vote un crédit supplémentaire de 7.665 francs pour la construction et l'aménagement d'un atelier de décreusage à la Condition publique.

Le Conseil adopte le rapport de M. Binet, directeur du service municipal des Eaux, relatif à l'entreprise des eaux potables, tout en exprimant le vœu de voir appliquer, autant que possible, le prix minimum proposé pour les petites consommations, soit 2 centimes l'hectolitre.

Il émet un avis favorable :  
A l'acceptation par le Bureau de bienfaisance, et par la Congrégation des Petites-Sœurs-des-Pauvres, d'une somme de 500 fr. à chacun d'eux, léguée par la dame veuve d'Assolant-Toulmeu.

Une demande de bourse devant être discutée. M. le Maire propose le huis-clos.

Le Conseil vote un crédit supplémentaire de 7.665 francs pour la construction et l'aménagement d'un atelier de décreusage à la Condition publique.

Le Conseil adopte le rapport de M. Binet, directeur du service municipal des Eaux, relatif à l'entreprise des eaux potables, tout en exprimant le vœu de voir appliquer, autant que possible, le prix minimum proposé pour les petites consommations, soit 2 centimes l'hectolitre.

Il émet un avis favorable :  
A l'acceptation par le Bureau de bienfaisance, et par la Congrégation des Petites-Sœurs-des-Pauvres, d'une somme de 500 fr. à chacun d'eux, léguée par la dame veuve d'Assolant-Toulmeu.

Une demande de bourse devant être discutée. M. le Maire propose le huis-clos.

Le Conseil vote un crédit supplémentaire de 7.665 francs pour la construction et l'aménagement d'un atelier de décreusage à la Condition publique.

Le Conseil adopte le rapport de M. Binet, directeur du service municipal des Eaux, relatif à l'entreprise des eaux potables, tout en exprimant le vœu de voir appliquer, autant que possible, le prix minimum proposé pour les petites consommations, soit 2 centimes l'hectolitre.

Il émet un avis favorable :  
A l'acceptation par le Bureau de bienfaisance, et par la Congrégation des Petites-Sœurs-des-Pauvres, d'une somme de 500 fr. à chacun d'eux, léguée par la dame veuve d'Assolant-Toulmeu.

Une demande de bourse devant être discutée. M. le Maire propose le huis-clos.

Le Conseil vote un crédit supplémentaire de 7.665 francs pour la construction et l'aménagement d'un atelier de décreusage à la Condition publique.

Le Conseil adopte le rapport de M. Binet, directeur du service municipal des Eaux, relatif à l'entreprise des eaux potables, tout en exprimant le vœu de voir appliquer, autant que possible, le prix minimum proposé pour les petites consommations, soit 2 centimes l'hectolitre.

Il émet un avis favorable :  
A l'acceptation par le Bureau de bienfaisance, et par la Congrégation des Petites-Sœurs-des-Pauvres, d'une somme de 500 fr. à chacun d'eux, léguée par la dame veuve d'Assolant-Toulmeu.

Une demande de bourse devant être discutée. M. le Maire propose le huis-clos.

Le Conseil vote un crédit supplémentaire de 7.665 francs pour la construction et l'aménagement d'un atelier de décreusage à la Condition publique.

Le Conseil adopte le rapport de M. Binet, directeur du service municipal des Eaux, relatif à l'entreprise des eaux potables, tout en exprimant le vœu de voir appliquer, autant que possible, le prix minimum proposé pour les petites consommations, soit 2 centimes l'hectolitre.

Il émet un avis favorable :  
A l'acceptation par le Bureau de bienfaisance, et par la Congrégation des Petites-Sœurs-des-Pauvres, d'une somme de 500 fr. à chacun d'eux, léguée par la dame veuve d'Assolant-Toulmeu.

Une demande de bourse devant être discutée. M. le Maire propose le huis-clos.

Le Conseil vote un crédit supplémentaire de 7.665 francs pour la construction et l'aménagement d'un atelier de décreusage à la Condition publique.

Le Conseil adopte le rapport de M. Binet, directeur du service municipal des Eaux, relatif à l'entreprise des eaux potables, tout en exprimant le vœu de voir appliquer, autant que possible, le prix minimum proposé pour les petites consommations, soit 2 centimes l'hectolitre.

### COUR D'ASSISES DU NORD

Audience du vendredi 19 Mars  
TENTATIVE D'ASSASSINAT A SAINS-DU-NORD  
Flamme est condamné à cinq ans de réclusion.

### FAITS DIVERS

Un fait très curieux. — A la date d'aujourd'hui, cinquante personnes ont été inculquées par M. Pasteur au laboratoire de la rue d'Ulm.

Un fait très curieux nous est raconté par M. Gamalala, le médecin qui sert d'interprète aux vingt paysans de Belois qui ont été mordu par un loup enragé et qui sont, en ce moment, en traitement chez M. Pasteur.

Il y a trois ans, un loup enragé mordit huit paysans dans cette même ville de Belois.

Sur ces huit personnes, sept moururent enragés dans les trois mois qui suivirent. Une seule leur survécut, mais pour mourir à son tour de la rage, au bout d'un an.

Excentricités parlementaires américaines. — « Il y a six ou sept ans, dit M. L. Nicot, j'assistais à une séance de la Chambre des représentants de Washington. On discutait je ne sais plus quelle question fort ennuyeuse qui rendait le débat insipide et désespérément monotone.

Tout à coup, un représentant républicain du Michigan, M. Conger, s'avisa de décocher une légère pointe à son collègue du Mississippi, M. Chalmer, qui appartenait au parti démocrate. M. Chalmer est un ancien général sudiste et il ne se laissa pas aisément marcher sur le pied. Il répond vivement :

« Le distingué gentleman du Michigan a, ma foi, un esprit étonnant. L'histoire nous dit que les rois d'Angleterre entretenaient à leur cour des bouffons qui portaient le bonnet de fou et des grelots. Il me semble que le Congrès s'est conformé à cet usage ; mais au lieu du bonnet et des grelots, qui peut-être lui iraient fort bien, le bouffon porte un habit à queue ! »

M. Conger, piqué au vif, s'écria de sa place :  
« J'ai adressé à l'honorable gentleman du Mississippi une question simple et polie, et le voilà qui s'élançait hors de sa boîte pour faire des grimaces à la Chambre et au pays. »

Et M. Chalmer de répliquer :  
« Le gentleman se trompe du tout au tout ; je ne jurerai certes pas un jeu auquel le premier singe venu pourrait me battre. »

Ce colloque se continue avec l'assistance de plusieurs autres représentant, pendant plus d'une heure, jusqu'à ce que la lassitude ait emporté les plus fougueux combattants de poursuite vaine.

Un veau phénoméne à Macon. — Une vache, appartenant à M. Mica, de Saint-Romain-des-Isles, vient de mettre bas un veau puruvé d'une tête à deux museaux ; le corps se partage en deux à partir des épaules du devant. Le phénomène a deux queues, trois yeux, deux oreilles et huit pattes quatre au dessus et quatre en dessous. Beaucoup de curieux sont venus contempler ce produit d'un nouveau genre.

Un double assassinat à Beauvais. — M. Pierre-André Breton, âgé de soixante-troize ans et sa femme, Antoinette Toutin, âgée de soixante et onze ans, domiciliés à La Chapelle-Sous-St-Gerbert, viennent d'être trouvés assassinés dans un grenier à foin, situés dans les combles de leur maison.

Le mari avait la tête à moitié détachée du tronc et la crâne fracturé. Quant à la femme, elle avait été assassinée. Le mobile du crime paraît être le vol. Le ou les auteurs de ce crime, activement recherchés, ne tarderont sans doute pas à tomber entre les mains de la justice.

Le canal de Panama. — On assure que M. Rousseau et M. Jaquet, ingénieurs en chef, envoyés par le gouvernement français pour étudier les travaux du canal de Panama au point de vue de la permission à accorder pour certaines émissions ont fait des rapports défavorable à l'entreprise.

Cette nouvelle nous vient de l'étranger ; elle n'a donc rien d'officiel, et le fait-elle, nous ne pourrions nous empêcher de nous souvenir que l'administration était, au début, complètement opposée à l'établissement des chemins de fer en France.

### ÉTAT-CIVIL. — Roubaix. — DÉCLARATIONS DE MARIAGES DU 19 MARS. — Germaine Sturbeus, rue Longueues-Haies, cour Lambert, 3. — Arthur Gruver, au Filé (Bas-Kouage) — Marie Ferrer, rue de Toulouze. — Ferdinand Bernart, rue Beaurivier. — Laure Vanfleteren, rue des Anges. — Amélie Deplanques, rue des Longues-Haies. — Romulus Michiels, rue de Nouveaux. — Clémence Tettelin, rue de Nouveaux. — Agathe de Oye, 10. — Sophie Ladsous, rue d'Arcole. — Georges Bray, rue Larochevaucoult, 78. — Alice Defillon, rue du Fort. — Marie Liagre, rue de Lannoy, fort Desprez, 5. — Angelo Delpeux, rue du Tilleul, cour Vandaele, 12. — Georges Gordin, rue Cadoux, 83. — Décès du 19 mars. — Sophie Dejezier, 81 ans, ménagère, rue Turgo. — Nathalie Troncke, 72 ans, rue Bernard. — Flore Verleven, 2 mois, rue de Naples. — Marie Montigny, 21 ans, sans profession, rue des Arts, 7. — Henri Foutyn, 47 ans, lisseur, Hôtel-Dieu.

### Tribunaux

Nous avons parlé, il y a huit jours, du procès intenté par M. l'abbé Mourou à M. le ministre des cultes en paiement de deux années de son traitement, supprimé par mesure disciplinaire.

A l'audience de vendredi, la première chambre du tribunal de la Seine, conformément au déclaratoire de compétence précédemment soulevé par le ministre public, s'est déclarée incompétente et a renvoyé M. l'abbé Mourou devant les juges qui ont dû en connaître, c'est-à-dire devant la juridiction administrative.

### DEPECES TELEGRAPHIQUES

(De nos correspondants particuliers et par FIL SPÉCIAL)

Le conseil d'Etat et les secours de Saint-Vincent de Paul  
Paris, 20 mars. — Le conseil d'Etat vient d'adopter, sur la proposition du ministre de l'instruction publique et des cultes, un projet de décret autorisant l'acceptation par la congrégation des sœurs de Saint-Vincent de Paul d'un legs de 500,000 francs et la création d'un nouvel établissement de ce ordre.

L'impôt sur le revenu  
La Justice croit savoir que le gouvernement a en portefeuille un projet sur l'emprunt sur le revenu.

Les instructions du ministre de la guerre  
Le Figaro nous apprend ce matin que pendant qu'il annonçait à la Chambre, pour faire plaisir à quelques radicaux, que l'armée française partageait son pain avec les mineurs de Decazeville, les ordres les plus sévères étaient donnés à la troupe pour empêcher tout rapport entre les soldats et les grévistes. On cite même deux hommes punis de prison pour avoir contrevenu à ces ordres.

### Le cardinal Lavergne

Lyon, 20 mars. — L'Express de Lyon publie un entretien d'un de ses rédacteurs avec Mgr Lavergne dans lequel le cardinal dément, de la façon la plus formelle, qu'il ait été chargé d'une mission du gouvernement français. Les bruits qui ont couru à cet égard, dit Mgr Lavergne, sont uniquement fondés sur des coïncidences de voyages.

### Les événements de Decazeville

Decazeville, 20 mars. — Toujours le même calme. La détente dans l'esprit des grévistes semble s'accroître. Nul doute que, si les mineurs n'étaient tenaillés par M. Basly et sa suite ils auraient déjà repris le travail. On attend néanmoins pour après demain à une forte rentrée.

Mlle Louise Michel, sur l'invitation des députés Basly et Camelinat, a dit-on, accepté de se rendre à Decazeville lundi prochain, pour y faire une conférence. L'autorité, prévenue de cette visite, a demandé au préfet de l'Aveyron que la conférence soit interdite, et des instructions viennent d'être données pour empêcher Mlle Louise Michel de se rendre à Decazeville.

Decazeville, 20 mars. — La première journée de distribution s'est terminée à 5 h. ce soir.

Le chiffre des secours distribués aux familles des ouvriers victimes de la cessation du travail des mines, pour la commune de Decazeville seulement, s'élève à 1,002 fr. 50 répartis de la manière suivante : 703 bons de diverses valeurs délivrés à 703 chefs de famille, qui, avec leurs femmes et enfants, donnent un total de 2,671 personnes.

La somme donnée se décompose en 400 fr. 50 c. pour le pain, 590 fr. pour l'épicerie, lard, graisse, légumes, 3 fr. pour la viande de boucherie.

Deux femmes seulement, dont les maris sont malades, ont demandé chacune pour 2 fr. 50 de viande de boucherie.

Constantine, 20 mars. — Le conseil municipal de Constantine a voté hier 500 fr. pour les grévistes de Decazeville.

Troubles à Almoradi  
Madrid, 20 mars. — A Almoradi, dans la province d'Alicante, la sortie du banquet de l'anniversaire de la Commune a été très malheureuse. Des cris de : Vive le République ! ayant été proférés, la réunion a été dissoute. Les tumanifestants, réunis en groupe, ont refusé de se séparer et la gendarmerie a tiré en l'air.

Les émeutiers ont alors envahi le casino, dont ils ont brisé le mobilier. Plusieurs arrestations ont été opérées. La gendarmerie a dû être renforcée.

(De notre correspondant particulier)

LONDRES, 19 mars.  
La liste des nouveaux arrivages ne s'élève en ce moment qu'à 236,841 balles soit une augmentation de 34,500 balles environ depuis le 16 courant. Depuis hier les conditions atmosphériques tendent à devenir plus favorables et les arrivages vont sans doute se faire plus régulièrement. Voici, par provenance, le détail des quantités disponibles actuellement sur place en laines nouvelles.

Sedney	46,442 balles
Queensland	12,205 »
Port-Philippe	86,207 »
Adelaide	29,763 »
Swan-River	22,074 »
Van Diemen	328 »
Nouvelle-Zélande	28,014 »
Cap de Bonne-Espérance	31,811 »

Ensemble 236,841 balles  
De ce total, environ 40,000 balles n'ont fait que passer en transit sur notre place et ont été immédiatement réexpédiées sur les centres industriels de l'Angleterre et du Continent.

Depuis huit jours la situation de l'article n'a subi aucun changement dans le sens d'une amélioration. Sur notre marché on se prépare aux enchères prochaines, dont l'ouverture aura lieu le 23 courant, et tout signe d'activité est complètement invisible. On continue à parler des déceptions éprouvées sur une grande partie des achats de janvier-février et l'on s'attend à voir les genres détectés, à rendement douteux tomber encore de 5 à 10 0/0. La grande abondance de ces qualités inférieures, qui n'ont jamais été si mauvaises tant sous le rapport de la nature que du conditionnement, va probablement amener leurs prix nominaux des chiffres inconnus jusqu'ici. Il est à souhaiter que cette dépression sans précédent amènera les éleveurs australiens à comprendre qu'il est temps pour eux de chercher non à augmenter leur production mais à la diminuer ; puisqu'ils ont tout sacrifié à la quantité, il faut aujourd'hui qu'ils s'attachent à la qualité s'ils ne veulent pas voir le Duonès-Ayres prendre petit à petit la place des Australiens dans la fabrication des articles ordinaires.

Les genres supérieurs devront souffrir de l'absence probable de la concurrence américaine, mais leur rareté les empêchera sans doute de baisser d'une façon trop sensible. Les laines extra de friandise auront de la peine à retrouver le prix de la dernière vente ; la demande pour ces qualités est actuellement absolument nulle. Les bonnes laines moyennes et les pièces de bonnes à supérieures devront être recherchées par la fabrique et le négociant et pourront en conséquence maintenir leur cours de février. Les laines à carde, qui seront très-abondantes, ne pourront guère qu'obtenir les cours faibles de la dernière vente ; quant aux croisés, ils seront peu abondants encore et réussiront sans doute à rester à peu près aux cours établis.

En Angleterre, l'industrie lainière souffre toujours des bas prix obtenables pour les fils et tissus et du peu d'importance des ordres qui arrivent tant de l'intérieur que du Continent et d'Amérique. La diminution de production qui a été effectuée n'a réussi qu'à maintenir la moyenne des stocks aussi faible que possible mais n'a pas été capable de ramener la commande.

Le taux de la Banque d'Angleterre est encore à 2 0/0 mais il est probable qu'il ne tardera pas, en vue du nouvel emprunt français, à être élevé à 3 0/0.

ANVERS, 19 mars.  
On a vu 311 balles La Plata suint.

### CHAMBRE DES DÉPUTÉS

(De nos correspondants particuliers et par FIL SPÉCIAL)  
Séance du samedi 20 mars 1886  
Présidence de M. Floquet

La séance est ouverte à 2 heures.  
La Chambre aborde la discussion du projet, tendant à autoriser la ville de Paris à emprunter 250 millions et à s'imposer extraordinairement.

M. Briere approuve le principe l'emprunt, mais il reproche au conseil municipal de n'avoir pas nettement indiqué les travaux à accomplir et de faire porter les charges sur l'impôt foncier.

Il regrette que le ministre de l'intérieur n'ait pas montré l'énergie suffisante à l'égard de l'administration municipale de Paris. Il conclut au rejet du projet. (Applaudissements à droite et à gauche.)

La séance continue.

### SÉNAT

(De nos correspondants particuliers et par FIL SPÉCIAL)  
Séance du samedi 20 mars 1886  
Présidence de M. Le Royer

La séance est ouverte à 3 heures.  
L'ordre du jour appelle la suite de la discussion sur l'enseignement primaire.

M. Goblet dit que le discours de M. J. Simon, ne lui a pas semblé assez précis pour lui répondre le même jour. Il va essayer de le refaire aujourd'hui. L'orateur contente que l'on ait touché à la liberté de l'enseignement.

L'enseignement privé est libre et l'on a respecté, à cet égard, la loi de 1850. On a respecté également la liberté du père de famille, qui a le droit de choisir entre l'enseignement privé et l'enseignement public.

M. Goblet commente la loi de 1850, d'où, dit-il, il semble résulter que c'est à l'Etat qu'appartient le choix des programmes et partant la faculté de décider ce que doit être l'enseignement.

Examinant la question de neutralité, il conteste que les congréganistes puissent rester neutres. Le congréganiste n'est pas libre de s'abstenir, dit-il, il est tenu par ses vœux.

Le discours continue.

Brasserie du Globe. — 1,000 francs de prix. — Dimanche prochain 21 mars, continuation du jeu de boules à la station. Le résultat de dimanche dernier n'ayant donné que sept et pas de 12, la partie est belle et les vrais amateurs ne manqueront pas de s'y donner rendez-vous. — Le jeu commence à 9 heures du matin. 12443

### Renseignements sur le service des Postes

Papiers d'affaires  
Ce que l'on entend par papiers d'affaires. — On désigne, en général, sous le nom de papiers d'affaires, toutes les pièces, tous les documents manuscrits, écrits ou dessinés en tout ou en partie, à la main, qui ont tous le caractère de correspondance écrite et personnelle. Ex. : les pièces de procédure, les récépés de nos genres d'assurances, les copies ou extraits d'actes sous seing privé écrits sur papier timbré ou non, les partitions ou feuilles de musique manuscrites, les manuscrits d'ouvrages expédiés isolément.

Concisions d'admission des papiers d'affaires. — Les papiers de commerce ou d'affaires doivent être placés sous une enveloppe ou sous enveloppe ouverte et conditionnés de manière à pouvoir être facilement vérifiés ; ils doivent, en outre, être affranchis au départ au moyen d'imbres-poste, et ne contenir aucune lettre ou note ayant un caractère de correspondance.

Papiers pour l'étranger. — Les factures pour l'étranger sont considérées comme papiers d'affaires et sont passibles de la taxe minimum de 25 centimes jusqu'à 500 grammes.

Dimensions des papiers d'affaires. — Il n'est fixé aucune limite de dimensions pour l'envoi des papiers d'affaires pour l'étranger. On doit donc recevoir à l'affranchissement sous la seule condition de poids, des papiers d'affaires, quelle qu'en soit la longueur.

Minimum et progression d'affranchissement des papiers d'affaires. — Le minimum d'affranchissement est fixé à 25 centimes (port d'une lettre) jusqu'à 50 grammes, de 250 gr. à 2 kilogram, on ajoute 5 centimes par 50 grammes ou fraction.

### COMPTOIR DE CHANGE

Roubaix, 6, rue de la Gare, près la Place Emile VION  
Maison de confiance connue et fondée à Lille en 1862

ACHAT ET ESTIMATION  
d'or, d'argent et de diamants  
ACHAT ET VENTE AU COMPTANT  
de toutes valeurs  
AU PRIX DE 95 FRANCS

On peut acheter une obligation du CRÉDIT FONCIER 1883 3 0/0, donnant 6 tirages par an. A chaque tirage :  
1er lot de 100,000 fr. ; 1 lot de 25,000 fr. ; 6 lots de 5,000 fr. ; 45 lots de 1,000 fr.

### CONSEIL A SUIVRE

Vendre les Obligations Lille 1880, 1863, Anvers 1874, 1882, Bruxelles 1879, qui perdent au remboursement 6 à 10 fr. en achetant les Obligations Foncières qui gagnent au remboursement 60 francs, ci-dessus désignées.

N. B. — Les obligations 1885 sont libérées de deux versements.

### COMMERCE

#### LAINES

Vente publique de Laines au Havre  
Le Havre, 20 mars, 8 h. 45 matin.  
A la deuxième séance les prix sont inchangés.

On a peu vendu, à cause des limites trop élevées des détenteurs.

Voici le résumé de la huitaine :  
Arrivages 51 balles de Montevideo, 10 balles du Chili.

Ventes 1,289 balles de La Plata, 52 balles du Chili.

Stock 3,858 balles de La Plata, 300 balles du Chili, 2,883 balles de Russie.

(De notre correspondant particulier)

LONDRES, 19 mars.  
La liste des nouveaux arrivages ne s'élève en ce moment qu'à 236,841 balles soit une augmentation de 34,500 balles environ depuis le 16 courant. Depuis hier les conditions atmosphériques tendent à devenir plus favorables et les arrivages vont sans doute se faire plus régulièrement. Voici, par provenance, le détail des quantités disponibles actuellement sur place en laines nouvelles.

Sedney	46,442 balles
Queensland	12,205 »
Port-Philippe	86,207 »
Adelaide	29,763 »
Swan-River	22,074 »
Van Diemen	328 »
Nouvelle-Zélande	28,014 »
Cap de Bonne-Espérance	31,811 »

Ensemble 236,841 balles  
De ce total, environ 40,000 balles n'ont fait que passer en transit sur notre place et ont été immédiatement réexpédiées sur les centres industriels de l'Angleterre et du Continent.

Depuis huit jours la situation de l'article n'a subi aucun changement dans le sens d'une amélioration. Sur notre marché on se prépare aux enchères prochaines, dont l'ouverture aura lieu le 23 courant, et tout signe d'activité est complètement invisible. On continue à parler des déceptions éprouvées sur une grande partie des achats de janvier-février et l'on s'attend à voir les genres détectés, à rendement douteux tomber encore de 5 à 10 0/0. La grande abondance de ces qualités inférieures, qui n'ont jamais été si mauvaises tant sous le rapport de la nature que du conditionnement, va probablement amener leurs prix nominaux des chiffres inconnus jusqu'ici. Il est à souhaiter que cette dépression sans précédent amènera les éleveurs australiens à comprendre qu'il est temps pour eux de chercher non à augmenter leur production mais à la diminuer ; puisqu'ils ont tout sacrifié à la quantité, il faut aujourd'hui qu'ils s'attachent à la qualité s'ils ne veulent pas voir le Duonès-Ayres prendre petit à petit la place des Australiens dans la fabrication des articles ordinaires.

Les genres supérieurs devront souffrir de l'absence probable de la concurrence américaine, mais leur rareté les empêchera sans doute de baisser d'une façon trop sensible. Les laines extra de friandise auront de la peine à retrouver le prix de la dernière vente ; la demande pour ces qualités est actuellement absolument nulle. Les bonnes laines moyennes et les pièces de bonnes à supérieures devront être recherchées par la fabrique et le négociant et pourront en conséquence maintenir leur cours de février. Les laines à carde, qui seront très-abondantes, ne pourront guère qu'obtenir les cours faibles de la dernière vente ; quant aux croisés, ils seront peu abondants encore et réussiront sans doute à rester à peu près aux cours établis.

En Angleterre, l'industrie lainière souffre toujours des bas prix obtenables pour les fils et tissus et du peu d'importance des ordres qui arrivent tant de l'intérieur que du Continent et d'Amérique. La diminution de production qui a été effectuée n'a réussi qu'à maintenir la moyenne des stocks aussi faible que possible mais n'a pas été capable de ramener la commande.

Le taux de la Banque d'Angleterre est encore à 2 0/0 mais il est probable qu'il ne tardera pas, en vue du nouvel emprunt français, à être élevé à 3 0/0.

ANVERS, 19 mars.  
On a vu 311 balles La Plata suint.

### DERNIERE HEURE

(De nos correspondants particuliers et par FIL SPÉCIAL)

Présidence de M. Le Royer  
La séance est ouverte à 3 heures.

L'ordre du jour appelle la suite de la discussion sur l'enseignement primaire.

M. Goblet dit que le discours de M. J. Simon, ne lui a pas semblé assez précis pour lui répondre le même jour. Il va essayer de le refaire aujourd'hui. L'orateur contente que l'on ait touché à la liberté de l'enseignement.

L'enseignement privé est libre et l'on a respecté, à cet égard, la loi de 1850. On a respecté également la liberté du père de famille, qui a le droit de choisir entre l'enseignement privé et l'enseignement public.

M. Goblet commente la loi de 1850, d'où, dit-il, il semble résulter que c'est à l'Etat qu'appartient le choix des programmes et partant la faculté de décider ce que doit être l'enseignement.

Examinant la question de neutralité, il conteste que les congréganistes puissent rester neutres. Le congréganiste n'est pas libre de s'abstenir, dit-il, il est tenu par ses vœux.

Le discours continue.

Brasserie du Globe. — 1,000 francs de prix. — Dimanche prochain 21 mars, continuation du jeu de boules à la station. Le résultat de dimanche dernier n'ayant donné que sept et pas de 12, la partie est belle et les vrais amateurs ne manqueront pas de s'y donner rendez-vous. — Le jeu commence à 9 heures du matin. 12443

### Renseignements sur le service des Postes

Papiers d'affaires  
Ce que l'on entend par papiers d'affaires. — On désigne, en général, sous le nom de papiers d'affaires, toutes les pièces, tous les documents manuscrits, écrits ou dessinés en tout ou en partie, à la main, qui ont tous le caractère de correspondance écrite et personnelle. Ex. : les pièces de procédure, les récépés de nos genres d'assurances, les copies ou extraits d'actes sous seing privé écrits sur papier timbré ou non, les partitions ou feuilles de musique manuscrites, les manuscrits d'ouvrages expédiés isolément.

Concisions d'admission des papiers d'affaires. — Les papiers de commerce ou d'affaires doivent être placés sous une enveloppe ou sous enveloppe ouverte et conditionnés de manière à pouvoir être facilement vérifiés ; ils doivent, en outre, être affranchis au départ au moyen d'imbres-poste, et ne contenir aucune lettre ou note ayant un caractère de correspondance.

Papiers pour l'étranger. — Les factures pour l'étranger sont considérées comme papiers d'affaires et sont passibles de la taxe minimum de 25 centimes jusqu'à 500 grammes.

Dimensions des papiers d'affaires. — Il n'est fixé aucune limite de dimensions pour l'envoi des papiers d'affaires pour l'étranger. On doit donc recevoir à l'affranchissement sous la seule condition de poids, des papiers d'affaires, quelle qu'en soit la longueur.

Minimum et progression d'affranchissement des papiers d'affaires. — Le minimum d'affranchissement est fixé à 25 centimes (port d'une lettre) jusqu'à 50 grammes, de 2